

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 55
Membres absents : 23
Procurations : 10

Séance du 24 avril 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le jeudi 24 du
mois d'avril, à 18 h 30, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 17/04/2025
Date de transmission : 29/04/2025
Date de mise en ligne : 05/05/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. FERON Jules), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GISSY Bertrand (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à M. CAPON Patrick), M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), M. SAVARY Nicolas, Mme SFEIR Lola, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

11^{ème} QUESTION

Renouvellement de la convention de partenariat avec la SEM Oktave

(DELIBERATION n° 2025-063)

Mme Willer Christèle ne prend pas part au vote.

Le projet de « service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments résidentiels collectifs et des copropriétés » porté par la SEM Oktave vise à augmenter le nombre de copropriétés rénovées énergétiquement.

Depuis 2021, Saint-Louis Agglomération est engagée dans un partenariat fort avec la SEM Oktave afin d'accompagner les gestionnaires de syndics de copropriétés dans leurs programmes de rénovation énergétique des bâtiments. Cette convention de partenariat a pris fin au 31 décembre 2024.

Dans le cadre de la signature du pacte territorial, les missions de la SEM Oktave ont été intégrées au pacte afin que Saint-Louis Agglomération bénéficie d'un cofinancement de ce service.

Par conséquent, il est proposé de renouveler la convention de partenariat avec la SEM Oktave pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025, durée identique au Pacte Territorial de la CeA et de l'ANAH, pour un montant annuel maximum de 16 250€. Les modalités de la convention pourront être modifiées par avenant.

Cette convention de partenariat permettra de cofinancer :

- un volet animation : organiser et animer 3 ateliers par an avec les gestionnaires de syndics, les copropriétaires et les bureaux d'études, maîtres d'œuvre sur les thèmes en lien avec la rénovation énergétique performante ;
- un volet reporting : produire un bilan chiffré annuel des projets accompagnés sur le territoire avec des chiffres de réduction des consommations d'énergie et de gaz à effet de serre évités après travaux ;
- un volet accompagnement : proposer une prestation de conseils standards aux syndics de copropriétés qui ne sont pas affiliés FNAIM ou UNIS, dans la limite de 3 prestations annuelles.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le renouvellement de la convention de partenariat qui lie la SEM Oktave et Saint-Louis Agglomération, jointe en annexe de la présente délibération ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention ci-annexée ainsi que ses avenants annuels, et tous les documents nécessaires à cette opération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,
Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 28 avril 2025

Le Président,
Jean-Marc DEICHTMANN

